



8 nouvelles stations de voitures partagées pour la Ville de Bruxelles

D'ici peu, les Bruxellois pourront compter sur 24 voitures partagées supplémentaires. Elles seront réparties dans 8 nouvelles stations et 11 stations existantes. Les nouvelles stations seront installées à Laeken, mais aussi dans le Pentagone, à Neder-Over-Heembeek et à Haren. Au total, 161 voitures partagées seront ainsi disponibles sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

1 voiture partagée = 15 voitures particulières

Les voitures partagées ont leur propre place de parking où les ramènent du coup facilement les utilisateurs au terme de la location. « Une voiture familiale en Belgique reste 95% du temps à l'arrêt. Une voiture partagée remplace à elle-seule 15 véhicules. C'est pourquoi nous voulons encourager un maximum de Bruxellois à changer leur voiture individuelle pour une voiture partagée », déclare Bart Dhondt, Échevin de la Mobilité de la Ville de Bruxelles. « Si nous voulons améliorer la qualité de l'air et la sécurité du trafic à Bruxelles, les stations de véhicules de ce genre font partie de la solution, en complément des transports en commun, du vélo et de la marche. »

Les nouvelles stations seront situées au Sablon, rue de la Senne, à Pannenhuis, rue Ramaekers et dans le nouveau quartier Tivoli (Laeken), au Stade Roi Baudouin, à Neder-Over-Heembeek (au début de l'avenue des Pagodes) et à Haren (Rue de Cortenbach). Ces endroits ont été choisis, entre autres, en fonction de la demande de voitures partagées dans le quartier et de la proximité des transports en commun. Aux stations De Brouckère, Dansaert, De Wand et Bockstael (voir détails sur la carte), deux voitures supplémentaires seront chaque fois ajoutées.

Une alternative à la voiture familiale

« La Ville de Bruxelles croit fermement dans le système des voitures partagées. C'est bon pour la qualité de l'air, mais aussi pour le portefeuille des Bruxellois. Pas besoin de se soucier de son omnium. On dispose toujours d'une place de parking et on peut choisir sa voiture en fonction de ses besoins. Grâce à ces 24 nouvelles véhicules partagés, nous offrons la possibilité aux familles qui le désirent de se passer de leur voiture et on retire des véhicules de l'espace public » explique Dhondt.

Plus d'info: **Els Wauters, Service communication de l'Échevin de la Mobilité, 0490/52.45.21**